maisons paysannes de la sarthe

Lettre aux adhérents

N° 137

Juin 2024

La Vallée Bourdaine
72220 Marigné-Laillé

sarthe@maisons-paysannes.org
06 50 22 40 47

Adhésion et espace adhérents
adhesion.maisons-paysannes.org

Site national
maisons-paysannes.org

Site départemental
wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe

www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe

3 - Plateau Calaisien. Façade nord : petites ouvertures peu nombreuses. Pan de bois et torchis. Toits en tuile, autrefois en bardeau de châtaignier.

(Dessin CAUE de la Sarthe)

Calendrier des principales activités à venir en 2024

ÉVÈNEMENTS	ATELIERS D'INITIATION	Tarif / Contact
	Samedi 6 juillet *Peintures naturelles à l'huile et badigeons à la chaux*	30 € (1) B. Grasset
	Samedi 20 juillet *Limousinerie*	30 € (1) J.-L. Huger
Dimanche 1er septembre ? *Visite d'un petit coin de la Sarthe* (Champrond - Valennes)		10 € (2) P. Dejust
	Samedi 5 octobre *Torchis* Mézières-sous-Lavardin ?	30 € (1) P. Dejust
	Samedi 12 octobre *Mobilier* Trangé	30 € (1) D. Le Grelle
Vendredi 22 novembre *Conférence*		F. Pasquier

Notes :

(1) 30 € pour un adhérent, 40 € pour un couple d'adhérents. Pour les non-adhérents : 45 € chacun.

(2) Pour les non-adhérents : 15 €.

Inscription obligatoire, auprès des "contacts" indiqués :

Patrick Dejust	Le Bas Possé, 72170 Assé-le-Riboul	07 57 06 70 51
Brigitte Grasset	2970 route des Mollans, Bourg-Joly, 72200 La Flèche	06 37 35 63 49
Jean-Luc Huger	Le Gué de Mézières, 72500 Nogent-sur-Loir	06 09 32 26 62
Dominique Le Grelle	Domaine Les Happelières, 72650 Trangé	06 72 24 50 18
François Pasquier	Le Petit Coudray, 72250 Challes	06 73 40 61 69

Samedi 6 juillet 2024

Atelier “Peintures naturelles à l’huile et badigeons à la chaux”

Organisateurs : Brigitte Grasset
et Jean-Claude Pellemoine

Lieu : Le Sentier, 72300 La Chapelle d’Aligné

Horaires : de 9 h à 17 h 30

Tél : 06 37 35 63 49

Participation financière :
- Tarif normal : adhérent : 30 €, non adhérent : 45 €
- Tarif réduit : 20 € pour chacun des membres d’une adhésion couple

Inscription obligatoire :
- Par mail à sarl.grasset72@orange.fr
- Ou par courrier à l’adresse ci-dessus avec règlement

Indiquer votre adresse mail afin de pouvoir vous contacter s’il y a lieu et recevoir les informations d’organisation

Apporter le pique nique

Apporter le matériel suivant :
- Vêtements de protection ainsi que des gants (éventuellement des lunettes de protection)
- Des pinceaux plats de 20, 30 mm pour la peinture
- Un pinceau plat de 100 mm pour le badigeon
- Chiffons et essuie-tout pour essuyer les pinceaux
- Bloc-notes pour copier les dosages de vos expériences

Contenu de l’atelier :
Historique des badigeons, les badigeons à la chaux, la peinture à l’huile de lin, la peinture au pochoir, les couleurs.

Ateliers pratiques :
- Badigeons à la chaux sur murs
- La peinture à l’huile sur bois
- Pochoir

En fin de journée, présentation du Sentier, bilan et verre de l’amitié.

Samedi 20 juillet 2024
Atelier “Limousinerie”

Animateur : Jean-Luc Huger

Lieu : École du Gué de Mézières, 18 route du Gué, 72500 Nogent-sur-Loir.

Horaire : de 9 h à 17 h 30

Tél : 06 09 32 26 62

Mail : sarlhuger@gmail.com

Participation financière :

- Tarif normal : adhérent : 30 €, non adhérent : 45 €
- Tarif réduit : 20 € pour chacun des membres d’une adhésion couple Inscription obligatoire :

Inscription obligatoire : Par courrier papier à l’adresse suivante : Jean-Luc Huger, La Boutinerie, 72500 Nogent-sur-Loir, avec règlement.
Indiquer votre adresse mail afin de pouvoir vous contacter s’il y a lieu et recevoir les informations d’organisation

Apporter le pique nique

Apporter le matériel suivant : truelle, taloche, brosse, marteau, gants et si possible une auge de maçon.

Déroulement de la journée et contenu de l’atelier:

- 9 h : accueil à l’école
- 9 h 30 : qu’est ce que la limousinerie ?
- Quel type de sable et liant utiliser ?
- Les dosages
- 10 h 30 : atelier pratique, préparation des supports.
- 12 h à 13 h 30 pique-nique
- L’après midi, pratique de la maçonnerie.
- 17 h : fin de chantier et bilan de la journée.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Comice de Thoiré-sur-Dinan

Nous lançons un appel aux volontaires qui pourraient tenir un stand et représenter MPSarthe pour ½ journée ou 1 journée lors du comice agricole de Thoiré-sur-Dinan.

Merci de vous adresser à François Pasquier

fpasquier72@orange.fr

Tél : 06 73 40 61 69

Vendredi 28 juin

Restauration du fournil de Mézières-sous-Lavardin

Deuxième journée de nettoyage du fournil de Mézières ; nous recherchons 2 ou 3 personnes libres ce vendredi pour terminer la préparation, avant le changement de la poutre de cette petite habitation avec fournil. Il reste à enlever du ciment, des éléments métalliques, des pointes ; positionner quelques étais, nettoyer la nouvelle poutre, etc.

S'adresser à Patrick Dejust

patrickdejust@laposte.net

Tél : 07 57 06 70 51

Retour sur...

Première journée de nettoyage du fournil de Mézières-sous-Lavardin le 13 avril. Merci aux adhérents et aux personnes de Mézières présents ce jour là pour leur bonne humeur et leur efficacité.

Atelier "sensibilisation à la restauration" le 20 avril : un grand classique, dirigé de main de maître comme tous les ans par Alain Rocheron et François Pasquier, en lien avec la délégation du Loir-et-Cher.

Inauguration de la maison de vigne des Gaudonnières le 27 avril, à Cérans-Foulletourte : inauguration très arrosée, sous une pluie continue, ce qui fait que nous n'étions pas nombreux. Mais il y avait tout de même la propriétaire, Mme Nalet et sa maman, presque 100 ans, que la pluie n'a pas arrêtée. Pour le pique-nique, nous nous sommes repliés au sec, au Petit Coudray, chez François Pasquier.

Atelier "les bétons de chanvre et chaux" le 4 mai, animé par Jean-Luc Huger, chez Brigitte et Bernard Grasset (Le Sentier). Il y avait 6 personnes pour cet atelier qui s'essouffle un peu du fait qu'il a été beaucoup programmé depuis 2 ans. Mais le sujet "chanvre" est loin d'être épuisé ! À suivre...

Assemblée Générale MPF à Foussay-Peyré, en Vendée. La délégation de la Sarthe était représentée par Patrick Dejust, ancien délégué. Très bonne organisation de nos collègues de Vendée, dans un site campagnard agréable et calme.

Annonce...

Sophie Hervé (sophieherve41@hotmail.com) nous envoie ce message concernant le four à pain de Onzain, qu'elle construit en chantier participatif :

Prochaine session envisagée le samedi 15 juin de 14 h à 18 h, pour le début de construction de la voûte. Goûter maison, bonne humeur assurés pour les bosseurs comme pour les curieux mais me contacter avant au 06 83 57 55 88.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE LANCE UNE ALERTE DANS ATRIUM

Le bâti ancien est une référence de sobriété et d'adaptation climatique

La conscience du changement climatique progresse. La réalité de sa composante anthropique aussi. Après des années de déni, de doute et de récupérations politiques, l'une et l'autre sont désormais documentées, exprimées et partagées par le plus grand nombre.
La gravité planétaire du constat et la cinétique des phénomènes observés conduisent les gouvernements à prendre des mesures fortes concernant les énergies carbonées et les économies non encore recherchées. Il s'ensuit une fièvre législative et réglementaire qui, si elle est comprise et acceptée dans le fond, n'est pour autant pas consentie dans ses modalités pratiques et est rejetée dans ses injonctions hâtives.

En même temps... la conscience de la valeur culturelle, économique et sociale du patrimoine progresse elle aussi. Au regard de leurs acquis de naissance et de leur durabilité reconnus, les édifices patrimoniaux, aussi bien emblématiques et protégés que

ATRIUM # 96 / 9

régionaux et ruraux, n'ont jamais été autant étudiés, restaurés, visités, utilisés ou réaffectés. Les politiques publiques concernant la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont soutenues par les associations qui lui sont dédiées, au premier rang desquelles se trouve Maisons paysannes de France.

L'État et les gouvernements doivent gérer la complexité. D'un côté, la loi Climat et résilience promulguée le 21 août 2021 élève au grade culinaire de « passoire thermique » les édifices antérieurs à 1948 et décrète leur « éradication » en faisant la promotion de l'isolation par l'extérieur. D'un autre côté, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, du 7 juillet 2016, crée le statut de site patrimonial remarquable et durcit les conditions de sa sauvegarde et de son aspect en continuité avec la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et en conformité avec la charte de Venise signée par la France en 1964.
Il résulte de ce télescopage un consensus mou, voire une suspicion générale sur les politiques publiques concernées, alors que l'adhésion populaire massive conditionne leur succès.

Les associations dédiées à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine français considèrent avec lucidité et civisme l'utilité des mesures fortes prises pour la baisse de la consommation d'énergie des bâtiments et la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Pour autant, elles ne peuvent pas accepter l'abandon des politiques publiques en faveur du patrimoine dont elles sont les relais et les acteurs associés.

L'association Maisons paysannes de France, reconnue d'utilité publique, lance une alerte. Les acquis de naissance et les spécificités du bâti ancien doivent être pris en compte dans la conception des méthodes de calcul qui fondent désormais les diagnostics de performance énergétique (DPE).

Loin de les disqualifier au regard de la sobriété, les caractéristiques du bâti ancien constituent des références d'adaptation climatique : l'orientation par rapport aux vents dominants et à l'ensoleillement, l'inertie et la perméance des murs, le déphasage thermique, les protections végétales extérieures, la position et la dimension des ouvertures, la ventilation naturelle et les zones tampons sont autant de paramètres qui font vivre ces bâtiments en harmonie avec leur environnement géographique. Au-delà d'une arrogance irrespectueuse pour les générations qui nous ont précédés, ignorer ces caractéristiques constituerait une contre-performance fautive qui, par ses conséquences, mettrait en péril la durabilité de ces bâtiments anciens, leur esthétique et leur contribution à la vie sociale et économique des territoires qui les portent.
L'association Maisons paysannes de France appelle à ce que le bâti ancien soit conservé, restauré dans les règles de l'art, utilisé et amélioré dans ses performances en prenant en compte la globalité de ses caractères spécifiques.

L'association est à la disposition des acteurs publics du patrimoine pour contribuer à la réflexion collective, à la concertation sincère et à la pédagogie nécessaires pour que les mesures gouvernementales qu'elle approuve dans leur vision globale soient acceptées par le corps social dans leurs modalités concrètes de mise en œuvre.
Par le biais de ses délégations départementales et de ses adhérents répartis sur tout le territoire, l'association Maisons paysannes de France met son expérience du bâti ancien et des méthodes traditionnelles de construction à la disposition des propriétaires concernés pour les accompagner dans cette transition qui, à l'image du patrimoine lui-même, est l'affaire de tous.

Maisons paysannes de France
Guy Sallavuard
Le 30 septembre 2022

LE PATRIMOINE ÉQUESTRE ET SON ÉVOLUTION AU 19E SIÈCLE : L'EXEMPLE DE LA JUMENTERIE DE MALIDOR

Au cours de l'histoire, les civilisations ont rapidement cherché à administrer et à organiser les espaces de vie de leurs chevaux ; ces constructions, ainsi que les usages qui y ont été développés au cours des siècles, ont laissé un riche patrimoine.

L'architecture équestre a connu un développement important entre le 16e et le 20e siècle notamment, étant présente dans toutes les classes sociales, mais connaissant un essor particulier chez les populations les plus fortunées. Là, les espaces de vie des chevaux ne sont plus seulement des lieux pour stocker, les nourrir et les faire se reproduire, mais des symboles de richesse et de pouvoir. Dans les châteaux, lieux de représentation et de pouvoir par excellence, cette architecture se développe de la façon la plus notable et rapide, permettant des innovations aux niveaux artistique et technique. En effet, l'homme a cherché à organiser toutes les commodités liées au cheval en un même endroit. Ces édifices deviennent, avec les orangeries, les programmes construits les plus prestigieux et les plus onéreux de cette époque.

UN PROGRAMME ET UNE ORGANISATION SPATIALE SPÉCIFIQUES

Ces projets rassemblent un programme complexe allant de l'habitat aux lieux d'exercice et de dressage des chevaux (manèges, carrières), en passant par le stockage de leur nourriture (fenil), des voitures, ainsi que des selleries, forges, infirmeries et jusqu'au logement du personnel. On retrouve des similitudes dans l'organisation spatiale de plusieurs projets remarquables comme les écuries de l'Alma ou les Écuries royales (Petite Écurie et Grande Écurie) de Versailles. En effet, ces projets sont organisés autour d'une cour d'honneur dite « en fer à cheval » ou en « U », qui modèle la forme du bâti ; autour s'articulent les écuries, les espaces de stockage et les espaces de logement à l'étage, puis, dans un second temps, les espaces techniques et d'entretien (infirmerie, forge, stockage des voitures, etc.). Au fond

de la cour d'honneur, là où se rejoignent les deux corps de bâti regroupant les écuries et selleries, se trouve l'entrée du manège, lieu d'entraînement des chevaux et de représentation de la puissance de leur propriétaire.

LE DÉVELOPPEMENT ÉQUESTRE EN FRANCE AU 19E SIÈCLE

Le cheval, qui a jusqu'au 19e siècle un usage majoritairement paysan, militaire et de loisir, voit sa fonction évoluer avec la révolution industrielle. Ces mutations, concomitantes à l'engouement de la haute société pour « l'anglomanie » qui prône les courses au galop et le saut d'obstacle en extérieur, provoquent un fort développement des hippodromes. De plus, la France voulant asseoir sa domination dans le milieu équestre au niveau international, alors détenue par les pur-sang arabes et anglais, lance une politique d'amélioration des races de chevaux français, en développant les haras existants jusqu'alors utilisés principalement pour produire des chevaux de guerre, et favorise la création de nouvelles structures, dédiées exclusivement à la production de pur-sang pour les courses de galop.

LA VALLÉE DE LA LOIRE, UN LIEU DE CHOIX POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE POLITIQUE

Le pouvoir français a favorisé l'implantation de ces structures dans des régions propices à la pratique de la course au galop. La vallée de la Loire, caractérisée par sa terre sablonneuse, idéale pour les chevaux, a été un des lieux les plus adaptés.
Ainsi, de nombreux châteaux de la vallée de la Loire, et notamment dans la Sarthe, ont développé leurs propres haras, comme le château du Lude. Le lieu-dit du Malidor, où se situe la jumenterie du château du Lude, comporte un manoir et des équipements agricoles avant son acquisition et se voit ensuite complété d'un hippodrome, d'un haras et d'une jumenterie.

LA JUMENTERIE DE MALIDOR, RÉSULTANTE ATYPIQUE DE CETTE POLITIQUE

Les jumenteries, éléments d'architecture spécifiques ayant presque disparu

DR

† Vue du dessus, juillet 2022.

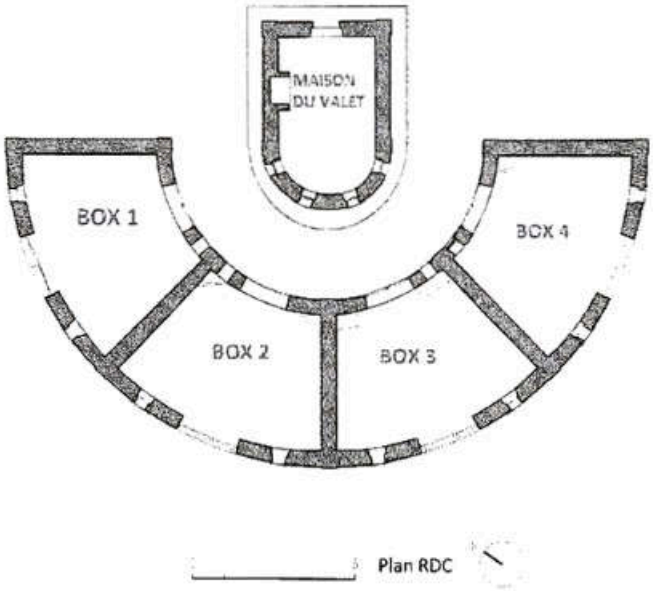

DR

† Plan du rez-de-chaussée.

DR

↑ Vue générale, mai 2022.

DR

↑ Vue générale, juillet 2022.

des usages, jusqu'à ce que le mot n'apparaisse plus dans le dictionnaire, sont des bâtiments annexes du haras, servant à accueillir des juments « produisant exclusivement des mâles destinés à devenir des étalons ». La jumenterie de Malidor était liée au haras du même nom, situé à proximité ; elle a été inscrite au titre des Monuments historiques en 2020 en raison de son architecture particulière. La jumenterie est de plus caractéristique des constructions de la région par les matériaux employés et leur mise en œuvre : moellons de pierre, briques et pierres de taille de tuffeau.

En ce qui concerne son organisation spatiale, elle s'articule selon un plan rayonnant panoptique, avec, dans un premier temps, quatre box disposés en arc de cercle, et, dans un second temps, la maison du valet d'écurie. Les box, surmontés de combles en banane, sont chacun dotés d'une ouverture d'un côté, permettant l'accès individuel aux box vers leur enclos de pâturage, et d'une seconde ouverture dans la façade opposée, en plus de deux fenêtres de dimensions réduites. La maison du valet – située au milieu de l'arc, sa partie arrondie faisant face aux box et disposant de quatre baies, faisant chacune face à l'ouverture secondaire d'un box – permettait d'avoir une vue constante sur les juments durant le poulinage.

La jumenterie, perdant progressivement son usage dans les années 1950 et 1960, est abandonnée dans les années 1970. Squattée et envahie par la végétation, elle subit de lourdes dégradations. Depuis 2018, l'association Cham travaille à la restaurer en organisant des chantiers de bénévoles l'été et des campagnes de chantier-école de huit mois. Ce site remarquable est visible en suivant un chemin de randonnée menant notamment au manoir du Malidor.
Ainsi, la jumenterie, à la fois atypique et témoin de son époque, incarne les mutations que le milieu équestre a connues au 19e siècle et démontre, au travers des relations étroites entre politique et histoire qu'elle laisse entrevoir, comment l'architecture est un témoin clé de cette dernière.

Vie des entreprises

BIEN RESTAURER LE PATRIMOINE RURAL

MAISONS PAYSANNES DE LA SARTHE

Les bénévoles de l'association Maisons paysannes de la Sarthe ont restauré une maison de vigne à Cérans-Foulletourte.

L'association Maisons paysannes de la Sarthe se donne pour mission d'accompagner des particuliers dans la restauration de leur bien, pour en préserver l'authenticité et ainsi mieux défendre le patrimoine rural.

L'association est peu connue mais joue un rôle important dans la défense du patrimoine rural. Maisons Paysannes de la Sarthe, délégation de Maisons Paysannes de France mais autonome sur le plan financier, compte aujourd'hui 300 adhérents : des propriétaires d'un petit bien -un moulin, un four à pain, une maison de vigne, etc. (« *du lavoir au manoir* »)- qui se font accompagner pour le restaurer dans le respect de son authenticité. À Assé-le-Riboul, Patrick Dejust en a été le président pendant dix ans, jusqu'au récent passage de relai à un autre passionné (voir encadré). Après une carrière dans les travaux publics et l'aménagement urbain, Patrick Dejust s'est installé dans sa propriété du nord-Sarthe qui inclut deux maisons et un moulin du XVIII[e] siècle, et qu'il restaure pierre après pierre depuis plus de vingt ans. Il consacre aujourd'hui sa retraite à la poursuite de ce travail, tout en mettant son expérience au service de l'association, comme les autres retraités bénévoles qui l'animent.

Lecture de bâtiments

Pour accompagner les particuliers dans la restauration de leur bien, des bénévoles de Maisons Paysannes de la Sarthe se déplacent gratuitement -à la différence du CAUE, qui ne se déplace pas auprès des communes- pour faire une lecture de l'édifice. « *Chaque bénévole a sa sensibilité, j'accorde moi-même une grande importance à l'architecture. Pour ne pas dénaturer le bâtiment, il s'agit de préserver les volumes, mais aussi la façade qui est le visage de la maison, en ne touchant pas aux ouvertures par exemple* », explique Patrick Dejust. Aucune obligation réglementaire de faire appel à l'association, les propriétaires étant seulement animés par l'envie d'agir dans les règles de l'art. « *L'association apporte une attention particulière à la mise en confort des bâtiments, en soignant la toiture, les ouvertures, en conservant les qualités intrinsèques des murs et des sols.* »

Ateliers thématiques

Maisons Paysannes de la Sarthe organise aussi des visites de bâtiments, et propose des ateliers pour apprendre à ses adhérents « *à travailler par eux-mêmes -ils veulent souvent réduire le coût en participant à leurs travaux* », et ce à un prix modique. L'atelier « initiation à la restauration » apporte des notions de bases, avec des exemples concrets de lecture de bâtiments ; d'autres abordent des techniques comme l'enduit à la chaux, l'emploi du chanvre, le torchis, la toiture, l'entretien des meubles anciens, la limousinerie (construction de murs en pierre), etc. Les ateliers sont animés par des bénévoles, dont certains sont d'anciens professionnels.

Chantiers participatifs

L'association réalise aussi ponctuellement des petits chantiers participatifs. Les bénévoles (du bureau surtout) viennent ainsi de restaurer deux maisons de vigne : la première, à Saint-Georges-de-la-Couée, a nécessité un gros travail de charpente et de couverture ; son propriétaire luxembourgeois a fini par en faire don à la commune. La seconde appartient à une ancienne agricultrice, très attachée à son bâtiment, petite et très en ruine, à Cérans-Foulletourte. Pour chaque chantier, une convention est passée avec le propriétaire pour que les décisions finales, en termes de restauration, soient prises par les bénévoles. L'association ne finance pas le projet, mais peut céder quelques matériaux et fournir de la main d'œuvre, à l'image du chantier participatif.

Matériaux naturels

Patrick Dejust, lui, a restauré avec minutie la maison dans laquelle il vit, privilégiant des matériaux naturels, comme le béton de chanvre. « *Le ciment est le pire ennemi des bâtiments anciens, car il emprisonne l'humidité dans les murs, et les fait pourrir* », estime le passionné qui continue le chantier d'une deuxième maison et d'un moulin, où la maçonnerie est terminée. Dans la maison, il a reconstruit un four à pain du XVIII[e] siècle et recarrelé le sol avec les tomettes essaimées sur la propriété. Côté association, les bénévoles sont déjà retournés sur le terrain pour un nouveau projet : une maison avec fournil, propriété de la commune de Mézières-sous-Lavardin, qui devrait bientôt recevoir une nouvelle poutre pour une restauration complète à l'intérieur.

FANNY COLLARD

FANNY COLLARD

Patrick Dejust restaure une maison à Assé-le-Riboul dans la propriété où il vit.

MAISONS PAYSANNES

Les matériaux naturels sont privilégiés.

Sensibiliser les jeunes

Sylvain Thireau est « *honoré* » d'avoir pris la présidence de Maisons Paysannes de la Sarthe, le 10 avril dernier. « *L'équipe du conseil d'administration est très dynamique ; ce sont des gens incroyables et passionnés dont certains sont des artisans et qui ont tous des compétences techniques complémentaires* », apprécie ce professeur de physique qui se donne pour objectif, à l'avenir, de « *toucher les jeunes* ».

Manoir Le Petit Coudray, Challes

Histoire, architecture et restauration

Texte : Michèle et François PASQUIER
Photos : François PASQUIER et Bruno HATON

Dans le Maine, le manoir est une identité forte du paysage. On le trouve du nord au sud avec des variantes en fonction des matériaux et des usages locaux (tuffeau, tuiles, ardoises…) mais il présente presque toujours les mêmes caractéristiques. Le manoir est d'abord une exploitation agricole et ensuite une maison d'habitation particulière (étage, tourelles d'escalier…) liée à son propriétaire d'origine noble, du moins au Moyen Âge.

Le logis principal avec la tourelle restaurée en bardeaux de châtaignier.

Histoire

Sur la commune de Challes (72) il existait probablement cinq à six manoirs et aujourd'hui il n'en reste que deux. Nous avons racheté en 1995 le Petit Coudray[1] qui était toujours une exploitation agricole avec sa quarantaine d'hectares, les mêmes depuis bien avant la Révolution Française. Ce manoir date de la fin du XVe siècle pour la partie du logis à tourelle et connaît bon nombre de transformations au cours des siècles : ajout d'une aile au XVIe siècle (avec à l'origine une toiture en pavillon) et d'une autre au XVIIe siècle, puis grange, étables mais aussi des modifications plus malheureuses (sols en béton, démolitions...)

Les propriétaires les plus anciens connus seraient à la la fin du Moyen Âge la famille Morin suivie au XVIIe siècle par la famille Crespin du Vivier (seigneur de Challes).

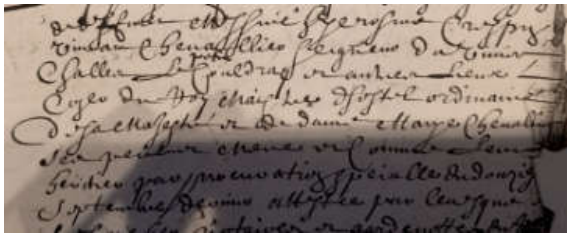

Acte de foy et hommage 1670 ADS 6F10 « ...messire Hiérosme Crespin chevallier seigneur du Vivier Challes le Couldray... »

Ensuite la famille Angran de Fontpertuis transmet la propriété aux Carrey de Bellemare qui transmettent eux aussi à la famille Ogier d'Ivry propriétaire pendant presque tout le XIXe siècle. Au cours du XXe siècle l'exploitation agricole se transmet à de nombreux propriétaires.

Paul Cordonnier Détrie, historien sarthois réalise plusieurs clichés en 1946.

Dans les années 1990 le dernier agriculteur fait faillite et le propriétaire résidant aux USA décide de vendre par l'intermédiaire de la SAFER[2] à qui nous achetons les bâtiments avec une petite surface de 3,5 hectares en laissant les terres agricoles, réputées de bonne qualité, à nos voisins et amis agriculteurs.

1 - Le toponyme Coudray provient du nom du coudrier, équivalent du noisetier. Le Petit Coudray et le Grand Coudray sont deux manoirs voisins.

2 - SAFER Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural qui favorise les installations d'entreprises en milieu rural.

Architecture

Le manoir est donc une exploitation agricole d'origine noble qui comporte tous les éléments nécessaires à la vie agricole et rurale. Ainsi la grange du XVIIe siècle est agrandie et modifiée au XIXe siècle pour accueillir plus de matériels et de récoltes.

L'étable, seul bâtiment couvert en ardoises, construite en 1844 par la famille Ogier d'Ivry repose sur un soubassement de blocs de grès de taille impressionnante et met en œuvre un système de construction avec pierres et chaux mais aussi des briques de deux couleurs créant ainsi un effet décoratif. Cette grange, face au chemin dans la cour, a incontestablement un effet ostentatoire pour montrer la richesse et la puissance du propriétaire. Un vaste comble avec renchaussement[3] permettait de stocker le foin nécessaire à la nourriture des animaux situés juste en dessous. Avec le puits juste à côté, ce bâtiment présentait alors tous les caractères de la modernité et de l'efficacité en matière d'élevage bovin.

En arrivant dans la cour on trouve sur gauche l'écurie, couverte en tuiles, qui abritait les chevaux de labour pour l'exploitation mais aussi les commis et domestiques qui s'occupaient des travaux agricoles.[4]

On trouve également plusieurs soues à cochons ou toits à porcs ainsi que deux parcs ; le porc est depuis l'Ancien Régime un élément de base de l'alimentation paysanne et a donné lieu à des constructions pour ce faire.

La grange de 1844 construite par la famille Ogier d'Ivry.

3 - Le renchaussement consiste à surélever la toiture en élévant les murs plus haut que le sol du grenier donnant naissance ainsi à un vaste comble parfaitement utilisable même auprès du toit.

4 - Grâce aux recensements de population on sait qu'en 1836 Le Petit Coudray comptait 12 habitants dont 7 domestiques.

Les baux du XVIIIe siècle nous apprennent qu'il existait aussi un bâtiment en colombage servant à l'élevage d'un troupeau de moutons : ce bâtiment a été détruit à une époque indéterminée.

Restauration

Le Petit Coudray, ni inscrit ni classé aux Monuments Historiques, ne pouvait bénéficier pour les travaux des aides de l'État ou de la Région. Nous avons donc sollicité la Communauté de Communes, le département (subvention PRNP[5]) et la Fondation du Patrimoine (défiscalisation liée au label) qui nous ont apporté une aide financière intéressante.

Les travaux extérieurs de maçonnerie se sont limités à des travaux ponctuels liés aux ouvertures comme des créations de baies ou des réparations de jambages, voire des débouchages comme par exemple la reprise complète de la fenêtre à meneau de l'étage sur la façade sud. Tous les travaux de maçonnerie ont été réalisés bien évidemment à la chaux sans utilisation de ciment, totalement incompatible avec une telle restauration. À l'intérieur les travaux ont été plus conséquents puisqu'il fallait tout reprendre et restaurer après plusieurs siècles de modifications (cloisons, faux plafond, sol en ciment...)

La tourelle d'escalier en cours de travaux vue depuis le toit du manoir : platelage de châtaignier et bardeaux taillés.

Après presque 20 ans de bons services la charpente et la toiture du logis commençaient à présenter de sérieux problèmes dûs à une absence d'entretien depuis très longtemps. Il était temps de tout reprendre en gardant le plus possible les bois anciens et en restaurant les éléments les plus caractéristiques comme les poinçons. L'ensemble de la charpente a donc été démonté, transporté et restauré en particulier les sablières qui avaient presque totalement disparu... Sur la façade avant, plus authentique, les noues de toitures ont été réalisées comme au XVIe siècle c'est-à-dire avec des noues rondes sans aucune pièce métallique ni de zinc.

5 - PRNP : subvention accordée par le département au titre du Patrimoine rural Non Protégé.

La noue entre la tourelle et le toit accomplie sans pièce de zinc mais uniquement avec le relevé des tuiles.

Pour la tourelle le problème était simple puisqu'on était face à une charpente simple, rabaissée et une couverture en ardoises du XIXe siècle qui n'avait rien d'authentique. La charpente est donc réalisée en bois neuf selon des modèles anciens et la couverture est réalisée avec des bardeaux de châtaignier cloués sur un voligeage de châtaignier. C'est un choix qui a été dicté par les recherches en archives ou les baux stipulaient au locataire de « *relever et remonter sur les toits les bardeaux tombés* »et ce choix correspond bien à un petit manoir rural très rustique et très agricole.[6]

La restauration ne s'est pas limitée au manoir. D'autres bâtiments (grange,écurie) demandaient également de l'entretien et il fallait là aussi intervenir sur les toitures. Mais il fallait aussi s'occuper des extérieurs.

Dès l'automne 1996 nous avons planté avec l'aide technique et financière de la Chambre d'agriculture 1500 arbres d'origine champêtre (25 variétés différentes) afin de restituer un cadre bocager important pour la biodiversité et éviter le ruissellement des eaux. Ces haies, arrachées par les différents propriétaires ou exploitants successifs, structurent le paysage et assurent une véritable biodiversité nécessaire à l'équilibre environnemental. Aujourd'hui l'agriculteur voisin continue ce programme de plantation sur sa propre exploitation

Un petit verger a également été replanté avec des fruitiers de variétés anciennes ce qui correspond à l' existence d'un autre verger connu par un bail de la fin du XVIIIe siècle qui permettait au seigneur du Petit Coudray de fournir des fruits, des scions et des greffes aux bordages et métairies.

Ainsi, nous avons redonné vie à ce petit manoir rural de la campagne mancelle avec authenticité et sans trahir les fondamentaux d'une restauration

6 - A noter qu'au cours des travaux nous avons trouvé des bardeaux anciens avec la cheville de bois pour les fixer.

qui doit rester la plus discrète possible. Ici pas de piscine, pas de terrain de tennis, ni de jardin à la française mais plutôt un jardin paysan avec des fleurs et des légumes, des prés qui fournissent du foin, des haies qui assurent une production de bois de chauffage, des fruits et des abris pour nos animaux mais aussi un écosystème avec la mare restituée.

L'association ***Maisons Paysannes de la Sarthe*** Délégation départementale de Maisons Paysannes de France.

Association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la connaissance et à la préservation du patrimoine vernaculaire. En Sarthe l'association forte d'environ 250 adhérents organise des sorties découvertes, des conférences, des ateliers de formation (toiture, maçonnerie, enduits, peinture, chaux, chanvre, initiation à la restauration, torchis…) et délivre des services conseils gratuits (hormis les frais de déplacement) sur site à des adhérents ou des non-adhérents qui veulent restaurer sans trahir leur patrimoine.

Maisons Paysannes de la Sarthe publie également une revue annuelle sur le patrimoine rural traditionnel sarthois.

Le Petit Coudray sert régulièrement de lieu de formation pour les ateliers de formation de l'association (lecture du bâti, torchis, maçonnerie) et accueille fréquemment des visites et des animations comme par exemple pour les Journées du Patrimoine de Pays et pour les Journées Européennes du Patrimoine.

La ***Fondation du Patrimoine*** est un organisme public à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, qui agit en faveur du patrimoine. Chaque année, elle participe à la sauvegarde de plusieurs milliers d'édifices partout en France : églises, maisons, moulins, manoirs, puits… Grâce au soutien des donateurs, des mécènes et des bénévoles elle fédère les énergies pour mener à bien des projets de restauration du patrimoine. Ainsi depuis 25 ans, elle travaille à la fois avec les collectivités, les associations et les particuliers.

La Fondation dispose de deux outils afin de réaliser ses objectifs : le label et la collecte.

Le label est destiné aux propriétaires privés souhaitant restaurer leur patrimoine non protégé au titre des monuments historiques. Il permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 50 % minimum du montant des travaux. Ce label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble visible depuis la voie publique. Les travaux éligibles peuvent concerner l'ensemble des travaux extérieurs : couverture, charpente, menuiserie, enduit, peinture…Enfin, s'agissant de restauration, les travaux doivent respecter les techniques et matériaux d'origine (menuiseries en bois par exemple)

Aperçu sur la campagne avec la grange, l'étable et les haies plantées.

Lors d'une animation autour de la Ferme de Chia avec la troupe des Cheminaux.

La collecte permet à des collectivités (communes…) ou associations de recueillir des dons de particuliers, d'entreprises ou d'associations afin de permettre l'aboutissement d'un projet de restauration. Tous les dons faits à la Fondation sont déductibles soit de l'impôt sur le revenu pour les particuliers soit de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises.

Les travaux de restauration de la charpente et de la couverture du manoir du Petit Coudray ont fait l'objet d'une aide de la Fondation du Patrimoine grâce à l'obtention du label.

La charpente de la tourelle en cours de montage. À noter le « parapluie » qui protège le logis.

lemainelibre.fr

Dimanche 05 mai 2024 05:04

Cérans-Foulletourte. La maison de vigne a été restaurée

C'est en février 2022 que l'association Maisons paysannes de France a entamé la rénovation de la maison de vigne appartenant à Marie-Rose Nallet située à La Gaudonnière à Cérans-Foulletourte. Cette association a pour but de sauvegarder les maisons paysannes et leurs annexes en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région. « *Il nous a fallu plus de 250 heures de travail pour qu'enfin cette maison de vigne soit restaurée. Nous avons pratiquement tout refait, la toiture, la petite cheminée, la porte, les petites fenêtres et son enduit intérieur et extérieur* », souligne Sylvain Thireau, le tout nouveau président de MPF qui a succédé à Patrick Dejust.

Cette maison de vigne sera ouverte pour la visite le samedi 21 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine de 15 heures à 17 heures.

Contact : Maisons paysannes de France (Sarthe) Sylvain Thireau 06 50 22 40 47 sylvain.thireau@free.fr

Pontvallain et ses environs

LE PETIT COURRIER - L'ÉCHO
VENDREDI 17 MAI 2024
actu.fr/le-courrier-l-echo
28

CÉRANS-FOULLETOURTE

La belle restauration d'une maison de vigne

L'association Maisons Paysannes de France (MPF), crée en 1965, œuvre au plan national pour que soient prises en compte la valeur patrimoniale et les qualités environnementales du bâti rural traditionnel.

C'est ainsi que Marie-Rose Nallet, propriétaire d'une maison de vigne à l'état de ruine située à La Gaudonnière à Cérans-Foulletourte, a contacté cette association afin de lui redonner vie.

Des travaux en 2022

Les travaux de reconstruction ont débuté en février 2022. Les maisons de vigne sont de petites constructions qui servaient à abriter du petit matériel, ou même l'agriculteur en cas de mauvais temps, et bien sûr, elles sont situées au milieu des vignes.

La maison de vigne avant les travaux.

La maison de vigne après les travaux.

250 heures de travail

« Plus de 250 heures nous ont été nécessaires pour restaurer cette maison de vigne, il nous a fallu tout refaire, de la toiture, à la cheminée, la porte ainsi que son enduit intérieur et extérieur. L'inauguration a eu lieu le 26 avril sous des trombes d'eau », confie Sylvain Thireau, le président de Maisons Paysannes de France Sarthe.

Journée du patrimoine

Il sera possible de visiter cette maison de vigne le samedi 21 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine de 15 h à 17 h. Cette association nationale de sauvegarde du patrimoine, reconnue d'utilité publique, propose des visites-conseils, des sorties découvertes, des ateliers pratiques (chaux, maçonnerie, enduits, peinture naturelle, torchis, toiture), des visites de villages ou de chantiers, etc. Mais également des conférences sur le patrimoine rural, sur les techniques de rénovation et des expositions.

Quelques bénévoles devant la maison de vigne restaurée.

■ Contact : Sylvain Thireau au 06 50 22 40 47 ou sylvain.thireau@free.fr